FormaV

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général SVT + SES, veuillez visiter :
bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sciences économiques et sociales

Session 2022 • Amérique du Sud • Jour 2

Code sujet **22-SESJ2AS1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Les transformations de l’action collective dans les sociétés démocratiques
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée - sujet A — Innovation et limites écologiques de la croissance ; tourisme et choc asymétrique dans la zone euro ; caractère multiforme et cumulatif des inégalités
4 réponses • sujet p. 6–9

Épreuve composée - sujet B — Spécialisation internationale, structuration de l’espace social, intégration sociale et inégalités
4 réponses • sujet p. 10–12

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation

None points

Les transformations de l’action collective dans les sociétés démocratiques

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> Comment l’action collective s’est-elle transformée dans les sociétés démocratiques ?

Introduction. L’action collective désigne la coordination de plusieurs individus qui se mobilisent afin de défendre des intérêts communs, de faire reconnaître une cause ou d’influencer des décisions. Dans une société démocratique, elle peut passer par les institutions, notamment par le vote, mais aussi par des formes protestataires comme la grève ou la manifestation. Historiquement, les mobilisations des salariés, organisées notamment par les syndicats, ont occupé une place importante. Les documents invitent cependant à constater une diversification des causes, des participants et des moyens d’action. Comment ces évolutions ont-elles transformé l’action collective sans faire disparaître ses formes plus anciennes ? On montrera d’abord le recul relatif du modèle syndical et des mobilisations professionnelles, puis la diversification des mobilisations et de leurs répertoires, avant d’expliquer que ces formes nouvelles coexistent avec les modes d’action traditionnels et les institutions démocratiques.

I. Le recul relatif des formes traditionnelles centrées sur le travail et les syndicats.

Les syndicats sont des organisations qui représentent les salariés et contribuent à coordonner leurs revendications, par exemple sur les salaires ou les conditions de travail. Ils peuvent notamment organiser des grèves, c’est-à-dire des cessations collectives et concertées du travail. Le document 1 montre une baisse importante du taux de syndicalisation en France : il est d’environ 20 % en 1975, descend autour de 10 % au début des années 1990, puis reste proche de 10 à 11 % jusqu’en 2018. La part des salariés adhérant à une organisation syndicale a donc diminué par rapport au milieu des années 1970, sans que le syndicalisme disparaisse.

Le nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) pour fait de grève présente également une tendance générale à la baisse, avec des hausses ponctuelles. Il faut toutefois interpréter cette série avec prudence : selon la note du document, l’indicateur est exprimé en milliers de journées entre 1995 et 2005, hors entreprises publiques du secteur des transports, puis, depuis 2005, en journées pour 1 000 salariés en emploi. Les valeurs de toute la période ne sont donc pas directement comparables. Le graphique fait néanmoins apparaître des pics élevés dans les années 1970 et au début des années 1980, puis des niveaux généralement plus faibles, ponctués de reprises.

Plusieurs transformations sociales et économiques peuvent contribuer à expliquer les difficultés de mobilisation collective des salariés : la désindustrialisation réduit le poids des grands établissements où les salariés peuvent être rassemblés ; la tertiarisation de l’emploi et la fragmentation des lieux et des statuts de travail rendent parfois la coordination plus difficile ; enfin, l’individualisation des parcours professionnels peut affaiblir les collectifs de travail. Ces évolutions constituent des facteurs explicatifs possibles, et non une preuve que les salariés auraient renoncé à défendre leurs intérêts.

II. Une action collective diversifiée par ses causes, ses participants et ses répertoires.

L’action collective ne porte plus seulement sur des intérêts professionnels. Elle peut aussi se structurer autour d’enjeux environnementaux, sociétaux ou liés aux modes de vie. Des individus peuvent ainsi se mobiliser en raison d’une cause partagée, même s’ils n’appartiennent pas au même milieu professionnel. Le document 3 illustre cette évolution avec Fridays for Future et Youth for Climate : des étudiants, lycéens et

collégiens se mobilisent contre le manque d'action face au dérèglement climatique et contestent notamment des « grands projets inutiles et imposés » ou des installations industrielles à risque. L'article annonce plus de 3 000 événements dans le monde pour la journée de mobilisation décrite.

Les moyens d'action se diversifient également. La grève scolaire reprend une forme ancienne de cessation d'activité, mais l'applique à une nouvelle cause et à des participants différents des salariés. Le document 3 mentionne aussi des rassemblements dans les établissements scolaires, une trentaine d'événements organisés en France, une déambulation à vélo à Dijon, une mobilisation par des pancartes à Clermont-Ferrand et un « camp climat » à Paris. Pendant le confinement, les militants ont poursuivi des grèves en ligne, organisé des manifestations locales en petits comités et tenu des conférences d'experts sur Internet. Les actions peuvent ainsi être adaptées à la cause défendue, aux lieux de mobilisation et aux contraintes du moment.

Les outils numériques permettent de diffuser des appels, de faire circuler des informations et de relier des personnes au-delà d'une organisation unique ou d'un territoire. Ils peuvent contribuer à la visibilité et à la coordination de mobilisations transnationales, comme celle de Fridays for Future. Ils ne remplacent pas nécessairement les rassemblements ou les grèves : ils peuvent les préparer, les prolonger ou maintenir les échanges lorsque les rencontres physiques sont limitées.

III. La coexistence des formes nouvelles, des pratiques anciennes et des voies institutionnelles.

La diversification des mobilisations ne signifie pas la disparition des formes traditionnelles. Dans le document 2, le vote aux élections est la modalité que les répondants citent le plus souvent parmi les moyens jugés les plus influents sur les décisions prises en France : sa valeur se situe entre environ 55 % et 67 % selon les années de 2009 à 2018, et atteint environ 55 % en 2018. Le vote reste donc un canal central de participation à la vie démocratique : les citoyens choisissent des représentants et peuvent soutenir ou sanctionner les responsables politiques.

D'autres moyens sont aussi jugés susceptibles d'exercer une influence. En 2018, environ 42 % des répondants placent la manifestation dans la rue parmi leurs deux premières réponses, environ 37 % le boycott d'entreprises ou de produits et environ 27 % la grève. La place du boycott fluctue au cours de la période : il ne faut donc pas conclure à une progression régulière de toutes les formes de protestation. Surtout, le document mesure l'opinion sur l'efficacité de ces moyens, et non la proportion de personnes qui les ont effectivement pratiqués. La question demandait aux répondants de classer les modalités qu'ils estimaient les plus influentes.

Les différents modes d'action peuvent se compléter. Une manifestation, une grève ou un boycott peut rendre une revendication visible et exercer une pression sur les décideurs ; les organisations, comme les syndicats ou les associations, peuvent coordonner les participants et contribuer à formuler leurs demandes ; le vote peut ensuite permettre de soutenir ou de sanctionner les responsables politiques. Les libertés publiques et les institutions démocratiques rendent possible cette coexistence entre participation institutionnelle, organisations établies et mobilisations plus souples ou centrées sur une cause.

Conclusion. Dans les sociétés démocratiques, l'action collective s'est transformée par le recul relatif de la syndicalisation et des grandes mobilisations salariales, par la diversification des causes et des participants, et par l'élargissement des répertoires d'action, notamment avec les outils numériques. Les mobilisations climatiques décrites dans le document 3 en donnent un exemple : elles associent grèves, rassemblements, actions symboliques et initiatives en ligne. Il ne s'agit cependant pas d'un remplacement complet des formes anciennes. Les grèves et les manifestations perdurent, et le vote demeure le moyen d'influence le plus fréquemment cité dans le document 2. L'action collective contemporaine se caractérise donc surtout par la coexistence et la combinaison de pratiques traditionnelles et de formes renouvelées.

RÉPONSE À RETENIR

L’action collective s’est diversifiée : elle ne se limite plus aux mobilisations syndicales et aux revendications professionnelles, et rassemble aussi des participants autour de causes comme le climat, avec des répertoires variés, notamment numériques. Cependant, les formes anciennes ne disparaissent pas : grèves, manifestations et vote persistent et peuvent se compléter. Le document 1 indique un recul du taux de syndicalisation et une tendance générale à la baisse des JINT, à interpréter en tenant compte des changements d’indicateur. Le document 2 montre que le vote reste le moyen d’influence le plus souvent cité, tandis que le document 3 illustre la diversité des mobilisations climatiques.

Épreuve composée - sujet A

20 points

Innovation et limites écologiques de la croissance ; tourisme et choc asymétrique dans la zone euro ; caractère multiforme et cumulatif des inégalités

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> À partir d'un exemple, vous montrerez que l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques de la croissance.

Démarche. Les limites écologiques de la croissance désignent notamment la disponibilité limitée de certaines ressources naturelles et la capacité limitée des écosystèmes à absorber les pollutions et les déchets. Une innovation est la mise au point et la diffusion d'un produit ou d'un procédé nouveau. Pour répondre, il faut donner un exemple concret et expliquer comment il réduit la pression exercée sur l'environnement, tout en précisant que cela ne supprime pas nécessairement toute limite écologique.

Par exemple, les innovations dans l'isolation des bâtiments et les pompes à chaleur peuvent fournir un même niveau de chauffage en consommant moins d'énergie. Si elles réduisent la consommation d'énergies fossiles, elles diminuent également les émissions de gaz à effet de serre associées. La production peut alors croître avec moins d'énergie et d'émissions par unité de service rendu : l'innovation aide ainsi à reculer certaines limites écologiques de la croissance. Le résultat dépend cependant de la diffusion de ces techniques et des usages. Si la baisse du coût du chauffage conduit à chauffer davantage, cet effet rebond peut réduire une partie des économies d'énergie.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'innovation peut aider à reculer certaines limites écologiques en augmentant l'efficacité énergétique : une meilleure isolation et une pompe à chaleur réduisent l'énergie nécessaire pour chauffer un logement et, si cette énergie est carbonée, les émissions associées. Cela réduit la pression écologique par unité de service rendu, sans garantir à lui seul une croissance sans limites.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide des deux dernières colonnes du document, vous montrerez que la Grèce et l'Espagne ont été particulièrement affectées par la pandémie de Covid-19.

Démarche. Les deux dernières colonnes indiquent, d'une part, le taux de variation des recettes du tourisme international en 2020 et, d'autre part, la part des revenus du tourisme dans le PIB en 2019. Un taux de variation négatif correspond à une baisse ; plus il est négatif, plus le recul des recettes est important. La part dans le PIB renseigne sur le poids économique du tourisme avant la pandémie.

En 2020, les recettes touristiques internationales baissent de 76 % en Grèce et de 77 % en Espagne. Les reculs sont moins importants en Belgique (−27 %) et en Allemagne (−48 %). Par ailleurs, le tourisme représentait en 2019 9,32 % du PIB grec et 5,45 % du PIB espagnol, contre 2,63 % du PIB belge et 1,15 % du PIB allemand. La Grèce et l'Espagne cumulent donc, parmi les pays du tableau, de fortes baisses des recettes touristiques et une part du tourisme plus importante dans leur économie. En Grèce, cette part dépasse celle de la Belgique de 6,69 points de pourcentage : 9,32 − 2,63.

RÉPONSE À RETENIR

La Grèce et l'Espagne ont été particulièrement exposées : leurs recettes touristiques internationales diminuent respectivement de 76 % et de 77 % en 2020, tandis que le tourisme représentait en 2019 9,32 % du PIB grec et 5,45 % du PIB espagnol. Les baisses sont plus importantes et le poids du tourisme plus élevé que dans les deux autres pays présentés.

Question 2.

Sujet p. 7

À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez pourquoi un choc asymétrique peut induire des difficultés de mise en œuvre des politiques économiques dans la zone euro.

Démarche. Un choc asymétrique est un événement qui affecte différemment les pays ou les secteurs d'une union monétaire. Il faut relier les différences d'exposition illustrées par le document aux contraintes de la zone euro : la politique monétaire est commune, les États membres n'ont pas de taux de change national à ajuster et les politiques budgétaires sont principalement nationales.

Le document illustre une exposition différente à la pandémie. En 2020, les recettes du tourisme international diminuent de 76 % en Grèce et de 77 % en Espagne ; en 2019, les revenus du tourisme représentaient respectivement 9,32 % et 5,45 % de leur PIB. Les restrictions de déplacement et la baisse de la demande touristique peuvent donc peser particulièrement sur les pays où le tourisme représente une part importante de l'activité. À l'inverse, un pays moins dépendant de ce secteur n'a pas nécessairement besoin d'une réponse de même ampleur ou de même nature.

Dans la zone euro, la Banque centrale européenne conduit une politique monétaire commune. Elle ne peut donc pas fixer un taux d'intérêt ou mener une politique monétaire différente pour chaque pays. Cette réponse commune peut être insuffisamment adaptée aux besoins de certains États si le choc les touche à des degrés différents. En outre, un État membre ne peut pas dévaluer sa propre monnaie pour soutenir sa compétitivité ou son activité. Les budgets nationaux peuvent permettre de soutenir les ménages et les entreprises les plus touchés, mais les États ne disposent pas nécessairement des mêmes marges de manœuvre financières. Les réponses nationales peuvent alors différer, et leur coordination avec la politique commune devient difficile.

RÉPONSE À RETENIR

Un choc asymétrique complique la mise en œuvre des politiques économiques dans la zone euro parce qu'il peut appeler des réponses différentes selon les pays, alors que la politique monétaire est commune et que les États ne peuvent pas ajuster leur taux de change national. La pandémie a notamment touché des économies fortement dépendantes du tourisme, comme la Grèce et l'Espagne. Les politiques budgétaires nationales peuvent adapter les aides, mais des marges de financement inégales rendent la coordination de la réponse plus difficile.

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités présentent un caractère multiforme et cumulatif.

Démarche. Il faut distinguer deux idées complémentaires. Les inégalités sont *multiformes* lorsqu’elles concernent différentes ressources ou dimensions de la vie sociale : revenus, patrimoine, éducation, temps libre ou participation aux lieux de décision, par exemple. Elles sont *cumulatives* lorsque des désavantages dans un domaine peuvent contribuer à en produire ou en renforcer d’autres au cours des parcours de vie, ou se reproduire entre générations. Les données décrivent des écarts et des associations ; il faut expliquer les mécanismes possibles sans prétendre qu’une association statistique prouve à elle seule une causalité.

Introduction. Une inégalité est une différence d’accès à des ressources ou à des positions socialement valorisées. Elle ne se réduit donc pas aux écarts de revenus : elle peut aussi concerner le patrimoine, les parcours scolaires, le temps disponible ou la participation à la vie professionnelle et politique. Ces dimensions peuvent se combiner, car les ressources disponibles et les contraintes rencontrées dans un domaine peuvent influencer les possibilités dans d’autres. Comment les documents mettent-ils en évidence la diversité des inégalités et les mécanismes par lesquels elles peuvent se cumuler ? Nous montrerons d’abord qu’elles prennent des formes diverses, puis qu’elles sont susceptibles de se renforcer et de se reproduire.

I. Des inégalités qui portent sur des ressources et des domaines divers. Les inégalités économiques concernent notamment le niveau de vie et le patrimoine. Le niveau de vie est le revenu disponible rapporté aux unités de consommation du ménage, afin de tenir compte de sa taille et de sa composition. Le patrimoine brut correspond à l’ensemble des actifs détenus. En 2018, selon le document 1, le niveau de vie du décile 9 est de 39 130 euros, contre 11 210 euros pour le décile 1 ; le rapport D9/D1 est de 3,49. L’écart est encore plus marqué pour le patrimoine brut : 607 700 euros pour le décile 9 contre 3 800 euros pour le décile 1, soit un rapport D9/D1 indiqué de 160. Revenu et patrimoine sont donc deux dimensions distinctes des inégalités économiques. Le patrimoine peut aussi procurer des revenus, faciliter l’accès au crédit et être transmis.

Les inégalités concernent également les parcours scolaires. Le document 3 compare la situation scolaire des 25-29 ans en 2019 selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père. 57,7 % des enfants d’ouvriers ou d’employés ont obtenu le baccalauréat, contre 80,8 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires, soit un écart de 23,1 points de pourcentage. L’accès à l’enseignement supérieur concerne respectivement 39,7 % et 72,1 %, soit 32,4 points d’écart. Enfin, 4,2 % des premiers sont diplômés de grandes écoles, contre 14,1 % des seconds : l’écart est de 9,9 points. Ces chiffres montrent une association entre l’origine sociale et la situation scolaire, sans suffire à isoler à eux seuls toutes les causes de ces différences.

Le document 2 met en évidence des inégalités entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail domestique et du temps libre. D’après les données de 2010, les femmes consacrent en moyenne 3 heures 26 par jour aux tâches domestiques, contre 2 heures pour les hommes : la différence est de 1 heure 26, soit 86 minutes par jour. Les hommes consacrent toutefois 20 minutes quotidiennes au bricolage, contre 5 minutes pour les femmes. Le temps de loisirs moyen est également inégal : 2 heures 45 par jour pour les femmes, contre 3 heures 20 pour les hommes, soit 35 minutes de moins pour les femmes. Les inégalités portent ainsi sur l’organisation du temps et les activités, en plus des ressources économiques et des parcours scolaires.

II. Des inégalités susceptibles de se cumuler et de se reproduire. Les différentes inégalités peuvent s'articuler. Un patrimoine important peut fournir des revenus complémentaires, servir de garantie pour emprunter ou aider à financer des études et un logement. À l'inverse, un patrimoine faible peut restreindre ces possibilités. Le document 1 illustre l'ampleur de la différence entre déciles : le rapport D9/D1 est de 160 pour le patrimoine, alors qu'il est de 3,49 pour le niveau de vie. La transmission du patrimoine peut contribuer à maintenir des écarts de ressources d'une génération à l'autre.

Les ressources et les conditions de vie des parents peuvent également influer sur les chances de réussite scolaire des enfants. Des conditions de logement et de travail favorables aux études, une familiarité avec les attentes scolaires, une meilleure information sur l'orientation ou la capacité de financer certaines formations peuvent constituer des mécanismes possibles. Les écarts du document 3 sont compatibles avec ces mécanismes : les enfants de cadres ou de professions intermédiaires accèdent plus souvent à l'enseignement supérieur et aux grandes écoles que les enfants d'ouvriers ou d'employés. Les diplômes peuvent ensuite peser sur les possibilités d'accès aux emplois qualifiés et aux revenus, même s'ils ne déterminent pas mécaniquement le parcours de chaque personne. Des inégalités d'origine sociale peuvent ainsi contribuer à la reproduction d'écarts scolaires, professionnels et économiques.

Les inégalités de genre dans le partage du travail domestique peuvent également avoir des effets dans d'autres domaines. Le document 2 indique que la répartition inégale des tâches contribue à l'essor du temps partiel féminin et freine les femmes dans la vie professionnelle ainsi que dans l'engagement politique ou associatif. Le mécanisme repose notamment sur les contraintes de temps : consacrer davantage de temps aux tâches domestiques en laisse moins pour l'emploi rémunéré, la formation, les loisirs ou l'engagement. Cela peut réduire certaines possibilités d'évolution professionnelle et de participation aux lieux de décision. Ces constats décrivent des mécanismes et des tendances, et non une explication unique de chaque trajectoire individuelle.

Conclusion. Les documents montrent le caractère multiforme des inégalités : elles concernent le niveau de vie et le patrimoine, les parcours scolaires, le partage des tâches domestiques et le temps de loisirs. Elles peuvent aussi être cumulatives lorsque des ressources limitées, des contraintes de temps ou des inégalités de réussite scolaire réduisent l'accès à d'autres ressources et se reproduisent en partie d'une génération à l'autre. Ces mécanismes rendent les inégalités interdépendantes, sans rendre les trajectoires individuelles entièrement déterminées.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les inégalités sont multiformes : elles concernent notamment le niveau de vie et le patrimoine, les parcours scolaires, la répartition du travail domestique et le temps libre. Elles peuvent être cumulatives lorsque les désavantages dans un domaine, comme des ressources familiales limitées ou une charge domestique plus importante, réduisent les possibilités dans d'autres domaines et contribuent à la reproduction des écarts au fil des parcours ou entre générations.

Épreuve composée - sujet B

20 points

Spécialisation internationale, structuration de l’espace social, intégration sociale et inégalités

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question 1

Sujet p. 10

> Vous montrerez comment les dotations factorielles peuvent expliquer la spécialisation internationale.

Les **dotations factorielles** désignent les quantités relatives de facteurs de production dont dispose un pays, notamment le travail, le capital et les ressources naturelles. Selon la théorie des avantages comparatifs, les différences de dotations entre pays peuvent expliquer leurs spécialisations : un pays tend à se spécialiser dans les productions qui utilisent intensivement le facteur dont il est relativement abondamment doté. Toutes choses égales par ailleurs, ce facteur est relativement moins coûteux, ce qui contribue à réduire le coût relatif de ces productions. Le pays peut alors les produire et les exporter, tandis qu’il importe les biens dont la production mobilise davantage les facteurs relativement rares chez lui.

Par exemple, un pays relativement abondant en capital et en travailleurs qualifiés peut avoir un avantage comparatif dans des productions mobilisant beaucoup de machines et de qualifications. Un pays relativement abondant en travail peu qualifié peut, lui, se spécialiser dans des productions qui utilisent intensivement ce facteur. La spécialisation internationale s’explique ainsi par les différences de dotations factorielles et les avantages comparatifs qui en résultent.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les dotations factorielles expliquent la spécialisation internationale parce qu’un pays tend à produire et exporter les biens utilisant intensivement ses facteurs relativement abondants et moins coûteux, et à importer ceux mobilisant davantage ses facteurs relativement rares.

Question Question 2

Sujet p. 10

> Présentez deux facteurs de structuration de l’espace social.

L’**espace social** désigne la manière dont les individus et les groupes occupent des positions différentes et hiérarchisées dans la société. Deux facteurs qui contribuent à le structurer sont la position socioprofessionnelle et le niveau de revenu.

1. La position socioprofessionnelle. La profession et la catégorie socioprofessionnelle distinguent, par exemple, les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Ces positions sont associées à des conditions de travail, à des niveaux de rémunération, à des degrés d’autonomie et à des niveaux de prestige différents. Elles contribuent donc à différencier les ressources et les modes de vie.

2. Le niveau de revenu. Il détermine en partie les ressources économiques disponibles pour se loger, consommer, épargner ou accéder à certaines activités. Des revenus différents contribuent ainsi à différencier les conditions de vie et les positions sociales. Ces deux facteurs sont liés sans se confondre : une position professionnelle participe à la formation du revenu, mais d’autres ressources et situations interviennent également.

RÉPONSE À RETENIR

La position socioprofessionnelle et le niveau de revenu sont deux facteurs de structuration de l'espace social : ils différencient les ressources, les conditions de vie et les positions hiérarchisées des individus.

Question Question 3

Sujet p. 10

> À l'aide de deux arguments, montrez que le travail est source d'intégration sociale.

Le travail est une source d'**intégration sociale**, c'est-à-dire qu'il favorise la participation des individus à la société et leur insertion dans des liens sociaux et des institutions. Deux mécanismes le montrent.

Premier argument : le travail procure des ressources et des droits. En contrepartie de son activité professionnelle, le salarié perçoit une rémunération qui lui permet de subvenir à ses besoins et de participer à la consommation. L'emploi ouvre aussi, selon le statut et la situation, des droits sociaux liés notamment à la protection contre certains risques. Ces ressources et ces droits favorisent l'autonomie et l'insertion dans la société.

Deuxième argument : le travail crée des relations et peut donner un statut social. L'activité professionnelle met l'individu en relation avec des collègues, des clients ou des usagers. Les échanges et la coopération au travail peuvent créer des liens et un sentiment d'appartenance à un collectif. L'emploi peut aussi fournir une identité et une place sociale, par exemple lorsqu'une personne se définit par son métier. Toutefois, l'intégration n'est pas automatique : le chômage ou un emploi précaire peuvent fragiliser les ressources et les liens associés au travail.

RÉPONSE À RETENIR

Le travail favorise l'intégration sociale, d'une part par les revenus, l'autonomie et les droits sociaux qu'il procure, d'autre part par les relations, le sentiment d'appartenance et le statut social qu'il peut créer.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 11, 12

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités présentent un caractère multiforme et cumulatif.

Introduction. Une inégalité est une différence d'accès à des ressources ou à des positions socialement valorisées qui se traduit par un avantage ou un désavantage. Elle est *multiforme* lorsqu'elle concerne différentes dimensions de la vie sociale, comme le revenu, le patrimoine, l'éducation, le temps disponible ou la participation à la vie collective. Elle est *cumulative* lorsque les avantages ou les désavantages dans un domaine tendent à se renforcer ou à se prolonger dans d'autres. Les documents montrent ces deux caractéristiques : les écarts économiques sont importants, les inégalités de genre concernent notamment le partage du temps, et les parcours scolaires varient selon l'origine sociale.

Des inégalités qui prennent plusieurs formes. Les écarts de ressources économiques apparaissent dans le document 1 de l'INSEE, qui présente le niveau de vie et le patrimoine brut selon le décile en 2018. Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation ; le patrimoine brut rassemble les actifs détenus par un ménage. Le niveau de vie indiqué passe de 11 210 euros pour le décile 1 à 39 130 euros pour le décile 9 : le rapport D9/D1 est de 3,49. L'écart est encore plus marqué pour le patrimoine brut : 3 800 euros au décile 1 contre 607 700 euros au décile 9, soit un rapport D9/D1 de 160. Le revenu et le

patrimoine sont donc deux dimensions distinctes des inégalités économiques, et le patrimoine est beaucoup plus dispersé que le niveau de vie dans les données présentées. Il peut en outre procurer des revenus ou faciliter la transmission d'avantages matériels.

Les inégalités ne sont pas seulement économiques. Le document 2 décrit une inégalité entre les femmes et les hommes dans la répartition des tâches domestiques et du temps libre. En 2010, les femmes consacrent en moyenne 3 heures 26 par jour aux tâches domestiques contre 2 heures pour les hommes, soit 1 heure 26 de plus. Elles passent aussi deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants. À l'inverse, les hommes consacrent 20 minutes quotidiennes au bricolage contre 5 minutes pour les femmes. Les femmes ont également moins de temps de loisirs : 2 heures 45 par jour, contre 3 heures 20 pour les hommes, soit 35 minutes de moins. Ces écarts de temps s'accompagnent d'inégalités dans la vie professionnelle et dans la participation politique ou associative : le document indique que la répartition inégale des tâches contribue notamment au temps partiel féminin et à la faible représentation des femmes dans certaines instances dirigeantes.

Enfin, les inégalités concernent l'accès à l'éducation et aux diplômes. Selon le document 3, en 2019, parmi les 25-29 ans, 57,7 % des enfants d'ouvriers ou d'employés ont le baccalauréat, contre 80,8 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires, soit un écart de 23,1 points de pourcentage. L'accès à l'enseignement supérieur concerne respectivement 39,7 % et 72,1 % de ces groupes, soit 32,4 points d'écart. Pour les diplômés de grandes écoles, les proportions sont de 4,2 % et 14,1 %, soit 9,9 points d'écart. Le document établit donc un lien statistique entre la catégorie socioprofessionnelle du père et la situation scolaire des enfants, sans suffire à lui seul à démontrer le mécanisme causal.

Des inégalités qui peuvent se cumuler et se renforcer. Les différentes dimensions sont susceptibles de se combiner au cours des trajectoires sociales. D'abord, des ressources économiques inégales se traduisent par des capacités différentes à épargner, à acquérir des biens et à transmettre un patrimoine. Le patrimoine peut à son tour procurer des revenus ou apporter une sécurité face aux aléas. Les chiffres du document 1 montrent que les écarts patrimoniaux sont particulièrement importants, mais ils ne démontrent pas à eux seuls comment chaque ménage a constitué ou transmis ses actifs.

Ensuite, l'origine sociale est associée à des parcours scolaires inégaux, comme le montrent les écarts du document 3. Des ressources économiques, culturelles ou relationnelles inégalement distribuées dans les familles peuvent contribuer aux conditions d'apprentissage et aux choix d'orientation. Les diplômes obtenus influencent ensuite les possibilités d'accès aux emplois et aux positions professionnelles, ce qui peut se répercuter sur les revenus et le patrimoine. On comprend ainsi comment un avantage ou un désavantage social peut se prolonger d'une génération à l'autre, sans considérer que le parcours de chaque individu est déterminé d'avance par l'origine de son père.

Enfin, le document 2 met en évidence un mécanisme de cumul lié au genre. Une charge domestique plus importante peut réduire le temps disponible pour l'activité professionnelle, les loisirs ou l'engagement politique et associatif. Le document relie cette inégale répartition, en particulier, à une partie de l'essor du temps partiel féminin. Un temps partiel peut limiter les revenus professionnels et, selon les situations, les droits associés à l'emploi. Ces effets peuvent ensuite contribuer à des écarts de ressources économiques. Il s'agit d'un mécanisme plausible décrit par le document, et non de la preuve que la répartition domestique explique à elle seule toutes les différences professionnelles ou politiques entre les femmes et les hommes.

Conclusion. Les inégalités sont multiformes : elles concernent notamment les revenus et le patrimoine, le partage du travail domestique et du temps libre, ainsi que les parcours scolaires. Elles sont aussi cumulatives, car les ressources économiques, les conditions de vie, les possibilités scolaires et les situations professionnelles peuvent se renforcer au fil des trajectoires et se transmettre entre générations. Les documents rendent visibles ces écarts et plusieurs mécanismes de cumul, sans établir que ceux-ci agissent mécaniquement de la même façon pour chaque individu.

RÉPONSE À RETENIR

Les inégalités présentent un caractère **multiforme**, puisqu'elles touchent les ressources économiques, le patrimoine, l'éducation, le partage des tâches et le temps disponible. Elles peuvent être **cumulatives** : l'origine sociale et les ressources familiales influencent les parcours scolaires et professionnels, tandis que la répartition inégale des tâches domestiques peut réduire le temps disponible pour l'emploi et l'engagement, contribuant ainsi à d'autres écarts. Les documents illustrent ces mécanismes sans faire de chaque corrélation une preuve de causalité automatique.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/spe-sciences-eco-sociales-2022-amerique-sud-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.